



ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE  
PRÉVENIR, RÉDUIRE,  
MESURER  
MIEUX  
CONSOMMER  
POUR MIEUX  
PRÉSERVER



LA RÉUNION!  
positive!



# SOMMAIRE

## 3 CONTEXTE

RETOUR SUR LA LOI NOTRE DU 7 AOÛT 2015

LA SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS (SERD)

## 4 CONFÉRENCE SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ZOOM SUR LE PROGRAMME

PRÉSENTATION DE L'EXPERTE NATIONALE

PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

## 7 LA RÉGION SOUTIEN TOUTES LES DIMENSIONS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

PRÉVENIR, RÉDUIRE, MESURER : VERS UNE ÉCONOMIE PLUS RESPONSABLE

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES

“

*L'ambition de la Région Réunion est de faire de notre île, grâce à une véritable appropriation collective, un leader mondial dans le champ de l'économie écologique ou de la « bioéconomie » tropicale. Il s'agit d'assurer le développement de notre territoire, d'une part avec de nouveaux gisements d'activité et d'emplois, tout en préservant d'autre part, notre richesse naturelle ».*

**Didier ROBERT**  
Président de la Région Réunion

“

*La problématique des déchets est une problématique culturelle. Nous devons penser autrement notre société réunionnaise. Mettre en route cette économie circulaire, c'est réduire nos déchets, et ainsi préserver notre île. L'économie circulaire est un élément essentiel. Il s'agira de réduire à la source. C'est penser une économie soucieuse de la préservation de notre environnement ».*

**Nathalie NOËL-CADET**  
Conseillère Régionale déléguée à l'économie circulaire et déchets

# CONTEXTE

## > Retour sur la loi NOTRe du 7 août 2015

La loi NOTRe du 07 août 2015 confie aux régions de nouvelles compétences en matière de planification des déchets se traduisant par l'élaboration d'un Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) couvrant l'ensemble du territoire. Ce plan inclut également un plan d'action en faveur de l'économie circulaire.

En application de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 (dite Loi NOTRe), portant nouvelle organisation territoriale de la République, du décret n°2016-811 du 17 juin 2016, et de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), modifiant le code de l'environnement, les conseils régionaux sont compétents en matière de planification des déchets. Le plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) intègre un plan d'actions en faveur de l'économie circulaire. De ce fait, la Région Réunion est compétente pour promouvoir des actions pour la prévention des déchets et la mise en œuvre d'une économie circulaire.

Dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, l'objectif est de passer d'une économie linéaire « produire, consommer, jeter » à une économie circulaire « de la conception des produits à leur recyclage ». Dans le domaine de la prévention, la même loi précise que la politique nationale de prévention et de gestion des déchets est un levier essentiel de la transition vers une économie circulaire.

Dans ce cadre, au regard de ces compétences en la matière, le soutien de la région est nécessaire aux structures associatives, aux fondations et aux sociétés coopératives d'intérêt collectif, intervenant dans le champ de l'économie sociale et solidaire pour :

- ▶ réduire la production de déchets à la source ;
- ▶ réduire la pollution ou les nuisances des déchets générés ;
- ▶ mettre en œuvre des documents de planification en matière de déchets ;
- ▶ économiser les ressources par le tri, le réemploi, la réparation, la réutilisation ou la valorisation des déchets et lutter contre le gaspillage
- ▶ promouvoir l'économie circulaire.

## > La Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)

Créée en 2009, lors de la conférence européenne sur la réduction des déchets, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) a pour but de sensibiliser les Européens à la question des déchets.

L'ADEME (Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) en est partenaire et coordinateur.

Les objectifs de cette semaine sont :

- ▶ de faire connaître et promouvoir la politique de l'Union européenne en termes de prévention des déchets,
- ▶ de promouvoir les initiatives et les meilleures pratiques en matière de sensibilisation à la réduction des déchets,
- ▶ d'encourager les citoyens européens, dans leur vie professionnelle et leur vie privée, à agir concrètement pour réduire leurs déchets.

LA RÉUNION!  
positive.



**CONFÉRENCE  
SUR L'ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE**

# CONFÉRENCE SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

## ZOOM SUR LE PROGRAMME

La SERD se déroule du **18 AU 26 NOVEMBRE**.

En partenariat avec des acteurs locaux de l'économie circulaire, des visites et des débats organisés en lien avec une thématique spécifique, se tiennent du 22 au 24 novembre 2017 :

### « LES DÉCHETS ORGANIQUES ET L'AGRICULTURE À LA RÉUNION »

**22 NOVEMBRE DE 14H30 À 16H30**

Lieu : CIRAD site de La Bretagne (Saint-Denis)  
40, chemin Grand Canal- Sainte-Clotilde

### « RECYCLER NOS DÉCHETS à LA RÉUNION, RÉEMPLOI ET RÉPARATION »

**23 NOVEMBRE DE 13H30 À 16H00**

Lieu : Ressourcerie Léla de l'ADRIE à Bras-Fusil (Saint-Benoît)  
10, rue des Violettes, Bras-Fusil- Saint-Benoît

### « FORMATION ET PROFESSIONNALISATION DANS LES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

**24 NOVEMBRE DE 9H30 À 11H30**

Lieu : Université du Tampon (bâtiment T, salle 26)  
117, rue du Général Ailleret- Le Tampon

### « LES ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN MILIEU INSULAIRE »

**24 NOVEMBRE DE 14H30 À 16H30**

Lieu : Hôtel de Région- Hémicycle

#### 1. Pourquoi l'économie circulaire ?

Ressources, environnement : état des lieux au niveau global  
État des lieux pour les territoires insulaires

#### 2. Qu'est-ce que l'économie circulaire ?

Définition et piliers de l'économie circulaire

Enjeux de l'économie circulaire pour les entreprises

Enjeux de l'économie circulaire pour les territoires – opportunités pour les territoires insulaires

#### 3. Cadre légal

En Europe, en France

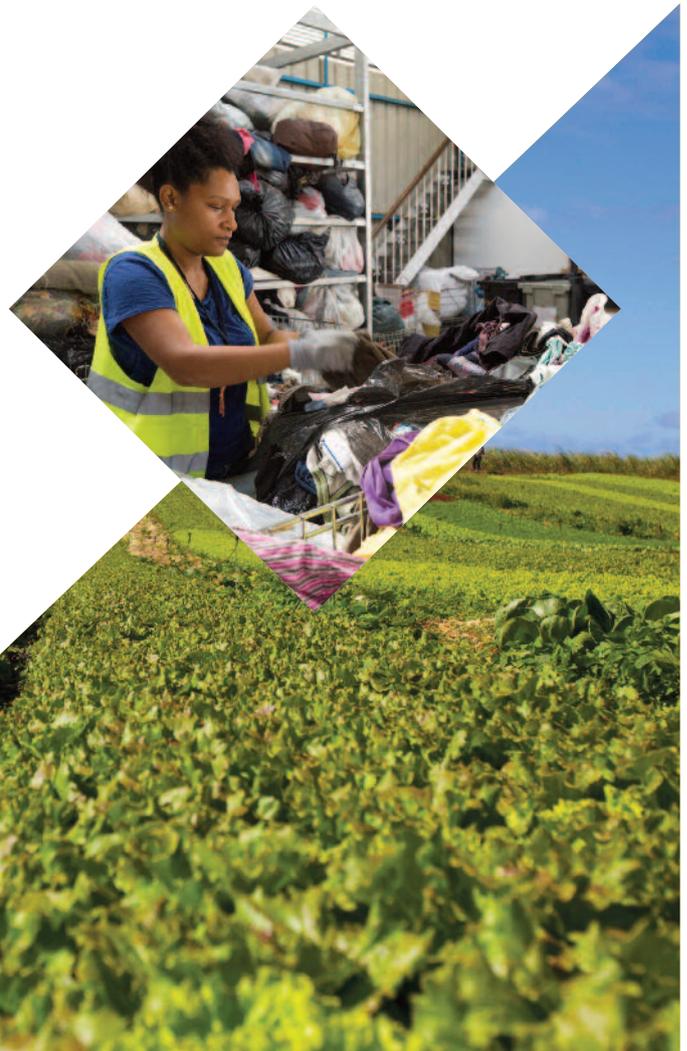
Rôle des collectivités locales

#### 4. Pistes d'actions

Leviers de l'économie circulaire pour les entreprises

Leviers de l'économie circulaire pour les territoires – cas des territoires insulaires

Approche par secteurs : BTP – Agriculture et alimentation – Tourisme



## CONFÉRENCE SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

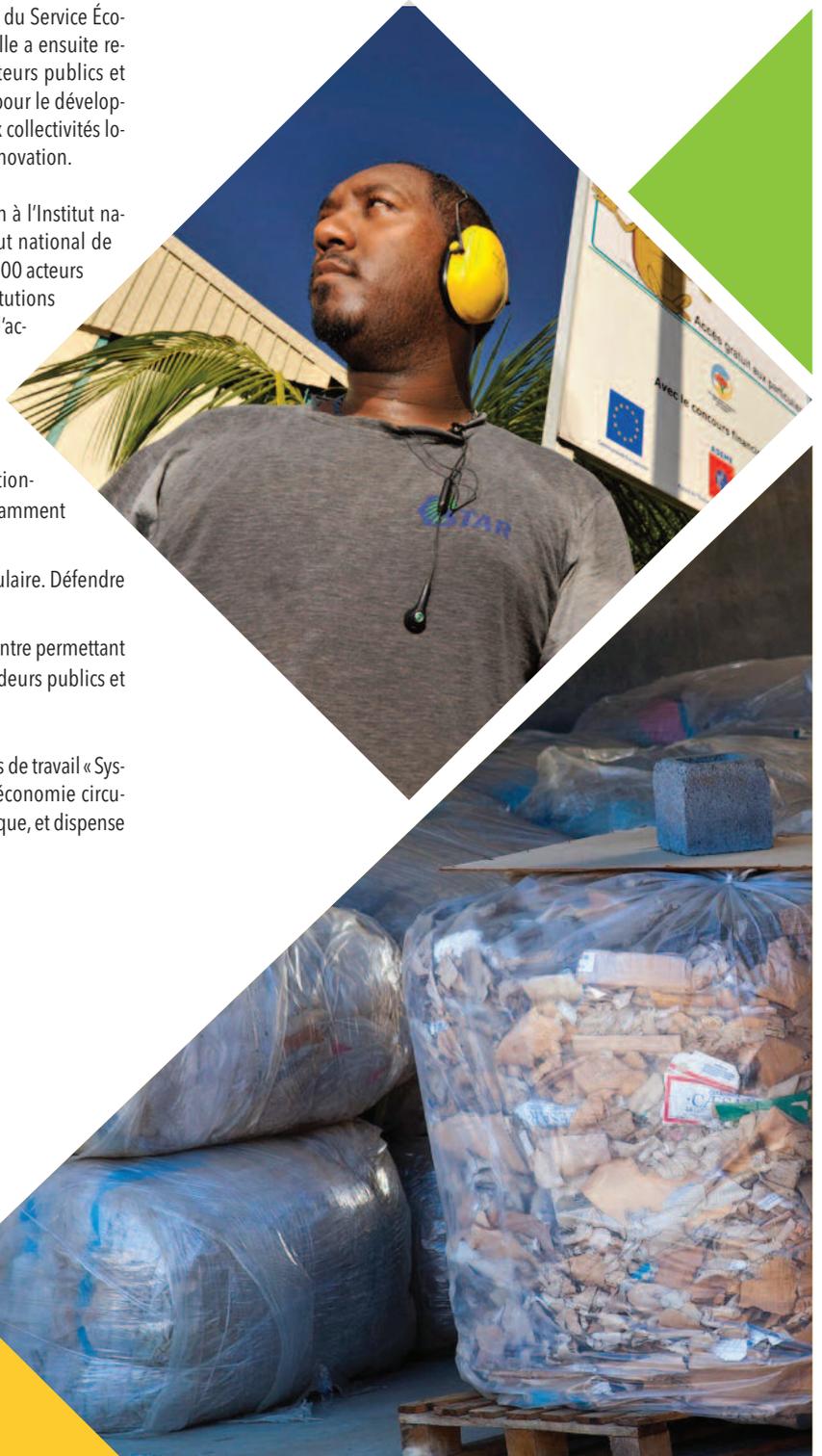
### PRÉSENTATION DE L'EXPERTE NATIONALE

Diplômée du master Stratégies Territoriales et Urbaines de Sciences Po Paris, Emmanuelle Mœsch a terminé sa formation au sein du Service Économique Régional de l'Ambassade de France à Madrid. Elle a ensuite rejoint le Cluster Paca Logistique (un réseau régional d'acteurs publics et privés œuvrant à la synergie entre logistique et territoire pour le développement durable) où elle menait des actions de conseil aux collectivités locales, animation de réseau, et projets de recherche et d'innovation.

Emmanuelle Mœsch est actuellement chargée de mission à l'Institut national de l'économie circulaire. Créé début 2013, l'Institut national de l'économie circulaire est une association fédérant près de 200 acteurs œuvrant pour une économie circulaire (entreprises, institutions publiques, universités, associations...). Son ambition est d'accélérer la transition vers une économie circulaire à travers une démarche multi-acteurs innovante et ambitieuse en s'appuyant sur une stratégie en 3 axes :

- ▶ **Réflexion** | Identifier les bonnes pratiques, les freins et leviers existants. Faire émerger des propositions opérationnelles et les porter auprès des influenceurs et décideurs notamment au niveau réglementaire.
- ▶ **Communication/Influence** | Promouvoir l'économie circulaire. Défendre les intérêts collectifs des acteurs engagés en ce sens.
- ▶ **Connexion/Mise en œuvre** | Créer les conditions de rencontre permettant la mise en œuvre de projets multipartites. Former les décideurs publics et privés.

Au sein de l'Institut, Emmanuelle Mœsch anime les groupes de travail « Système agricoles et agroalimentaire » et « Indicateurs de l'économie circulaire », pilote les sujets portant sur le numérique et la logistique, et dispense des formations à destination d'acteurs publics et privés.



## PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

### ► LE CIRAD

Le CIRAD est l'organisme français de recherche agronomique et de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéennes. Il œuvre depuis plus de 50 ans à La Réunion, sa première base ultramarine. Le CIRAD dispose à la Réunion d'un dispositif très structuré alliant fortes compétences et infrastructures de haut niveau scientifique. Il produit des connaissances en contribuant au renforcement des compétences pour accompagner le développement agricole et rural et les filières de productions locales.

Le programme d'activité 2015/2020 du CIRAD établi à partir des besoins de développement, du terrain au laboratoire, du local à l'international, fait l'objet d'un accord-cadre technique et financier avec l'État, la Région Réunion et le Conseil Départemental. Il est soutenu par les fonds européens du FEDER et du FEADER.

Stratégiquement, il s'agit de conforter le rôle de La Réunion productrice de références en matière de bio-économie et en tant que plateforme européenne de recherche en milieu tropical au cœur de l'océan indien, pour développer, in fine, la production agricole locale et les exportations. Il s'agit aussi de renforcer l'articulation entre sciences et pratiques, au service du développement de la production agricole et agro-alimentaire en organisant les transferts de connaissances, de pratiques et de technologies, en renforçant les liens entre les centres de recherche, l'enseignement supérieur et les entreprises privées, notamment via les Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA) dont le CIRAD est membre actif et animateur au plan national en coordination avec l'ACTA.

Afin d'illustrer les recherches portées par le CIRAD en terme de Bioéconomie circulaire, plusieurs exemples seront abordés et illustrés de façon pratique en terme d'impact et de résultats déjà acquis. Ainsi, une des thématiques prioritaires menées est la valorisation des matières fertilisantes d'origine résiduelles (Mafor), en particulier celles qui sont organiques. Cette valorisation est aujourd'hui considérée comme un levier important du développement économique de la Réunion, les Mafor sont encore principalement gérés comme des déchets à éliminer. Les contraintes physiques (relief, surface totale limitée) et démographiques de l'île (apparition de « nouvelles » sources de Mafor telles que les boues de station d'épuration) génèrent une compétition pour les surfaces agricoles sur lesquelles une valorisation par épandage est envisageable. Les acteurs du monde agricole sont de plus en plus sensibles à la valorisation agricole des Mafor produits localement en substitution des engrais minéraux importés sur l'île. Le développement de filières locales de valorisation agricole des Mafor à la Réunion présente donc le double intérêt (i) d'offrir des perspectives de valorisation de déchets reposant sur des services écosystémiques rendus par l'agriculture et (ii) d'améliorer l'efficacité des systèmes de pro-

duction agricole par un meilleur recyclage des nutriments, au-delà du recyclage des nutriments préexistant via les flux de biomasses animales et végétales des exploitations.

### 3 GRANDES ACTIONS DE RECHERCHE SONT PARTICULIÈREMENT ABOR- DÉES :

- l'amélioration de la connaissance de la biotransformation des matières organiques dans les sols - Le SOERE PRO, un programme expérimental d'envergure
- les activités sur la transformation de la biomasse en vue d'une valorisation énergétique et agronomique
- la gestion Agricole des Biomasses à l'échelle de la Réunion : vers des outils de mobilisation collective et de prospective pour une agriculture circulaire



## CONFÉRENCE SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### L'ADRIE

L'association pour le développement des ressourceries, de l'insertion et pour l'environnement (ADRIE) a mis en place les deux premières ressourceries de La Réunion (Nord et Est) ainsi que d'autres actions mettant en œuvre des objectifs d'emploi/qualification/insertion, de réduction des fractures numériques (fabrick numérik) et de connectivité ainsi que de protection de la Planète par la contribution à la réduction des déchets. ADRIE dispose de 3 ressourceries sur le territoire de La Réunion :

- ▶ Ressourcerie Sainte-Marie (déchets encombrants)
- ▶ Fabrik Numérik à Sainte-Clotilde (le numérique comme outil d'inclusion, lutter contre la fracture numérique, le réemploi de matériel informatique)
- Ressourcerie de Bras-Fusil à Saint-Benoît (déchets encombrants).

La Ressourcerie Léla collecte les objets considérés comme des déchets, les trie, les répare et les customize pour leur donner une nouvelle vie. L'association ADRIE s'engage dans l'accompagnement et l'insertion des publics éloignés de l'emploi le tout dans un respect de l'environnement.

#### 1- COLLECTER VOS OBJETS INUTILISÉS

Collecte sur site ou par apport volontaire de tout objet, encombrants inutilisés

#### 2 - DONNER UNE SECONDE VIE À CES OBJETS

Par le réemploi ou la réutilisation ou par la valorisation matières c'est au moins 90 % des objets collectés qui sont valorisés.

#### 3 - REDISTRIBUER DES OBJETS DE SECONDE MAIN ÉCOLOGIQUES ET SOLIDAIRES

Au moyen de ces ressourceries l'association met à disposition pour un prix modeste, les objets réparés, customisés pour une seconde vie. Ce dispositif permet un développement local et solidaire et un accès à des biens de consommation à un prix modeste et de provoquer un changement de regard sur le déchet en montrant que celui-ci constitue une ressource (achat responsable)

#### 4 - SENSIBILISER ET ÉDUQUER À L'ENVIRONNEMENT

Des acteurs des ressourceries et des populations locales des problématiques de gestion de déchets et d'environnement.

Ce mode de consommation donnant une seconde vie aux objets permet de limiter la préservation des ressources et favorise les circuits courts, aide à lutter contre l'obsolescence programmée des objets.

La vente à moindre coût favorise l'insertion et l'accès de biens à des personnes en difficulté.

150 tonnes de déchets ont été collectés et valorisés sur 2016- 2017.



## CONFÉRENCE SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### UNIVERSITÉ DU TAMPON

La coopérative « Énergies Alternatives » en partenariat avec l'Université propose le développement d'une plate-forme coopérative de développement regroupant des consultants, des spécialistes du marketing et de la communication, des étudiants en licence « Technico-commercial », des universitaires, permettant d'assurer le déploiement pour des savoir-faire et des compétences en capacité de créer de l'emploi en priorité dans les quartiers prioritaires, et dans un modèle de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire.

Sur le territoire, il existe des savoir-faire et des compétences vecteurs de création d'emploi, mais la compétence ou la volonté pour développer une activité n'est pas nécessairement présente. De plus, les nouveaux modèles émergents, en particulier l'économie circulaire est un vecteur de création d'emploi. Comment de ces savoir-faire et compétences créer un emploi productif et le pérenniser ou le développer ? Comment conduire le changement de comportement face aux enjeux de l'environnement, comment sensibiliser tous les acteurs ? Comment apporter les compétences nécessaires dans la durée pour garantir la croissance des petites structures ?

Face à un marché de l'emploi de plus en plus précaire, les moyens mis en œuvre pour soutenir l'entrepreneuriat se multiplient : statuts, formations, financements, structures d'accompagnement, modèles économiques ... Malgré ces soutiens une minorité a ou aura la capacité à entreprendre.

Il est impératif de distinguer l'humain du projet. L'homme qui porte un projet, un savoir-faire ou des compétences techniques n'a que très rarement toutes les compétences requises pour développer une activité.

Comment de cet enjeu qu'est l'environnement, concilier accompagnement au changement de comportement et développement d'initiative tout en apportant un juste équilibre entre économie, social et solidaire ?



LA RÉUNION!  
positive.

**LA RÉGION  
SOUTIENT  
TOUTES LES  
DIMENSIONS  
DE L'ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE**

# LA RÉGION SOUTIEN TOUTES LES DIMENSIONS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

## PRÉVENIR, RÉDUIRE, MESURER : VERS UNE ÉCONOMIE PLUS RESPONSABLE

L'économie circulaire invite à un changement dans le fonctionnement de nos sociétés.

De conception traditionnelle linéaire, avec comme débouchés des déchets et de la pollution, notre modèle se veut au contraire circulaire ; un modèle dans lequel les déchets deviennent des ressources valorisées par d'autres, avec des impacts amoindris sur l'environnement.

L'économie circulaire repose sur le lien social, le rapprochement des acteurs et les échanges d'informations, de savoirs et d'expériences. Ce modèle économique apporte 4 bénéfices « gagnant-gagnant » aussi bien pour les entreprises que pour les collectivités :

- ▶ des emplois & de l'attractivité
- ▶ du pouvoir d'achat & la réduction de coûts
- ▶ l'équilibre du territoire & la maîtrise des risques
- ▶ l'innovation & le développement

### 6 catégories d'initiatives qui traduisent l'économie circulaire :

1. l'éco-conception des produits et des services
2. la valorisation des déchets, c'est-à-dire l'utilisation des déchets à des fins utiles en substitution à d'autres substances, matières ou produits. Objectif : réduire la part des déchets ultimes de 30 à 12 % à l'horizon 2020 à travers la création d'unités de valorisation énergétiques (UVE)
3. le réemploi et la réutilisation des objets abandonnés
4. l'économie de fonctionnalité, c'est-à-dire mettre en avant l'usage d'un produit ou du service associé
5. l'économie du partage
6. l'écologie industrielle : faire en sorte que les entreprises réutilisent leurs résidus de production (vapeurs, eau, déchets...) entre elles ou avec les collectivités

### DES ACTIONS CONCRÈTES SONT MISES EN PLACE :

- ▶ la sensibilisation des publics et notamment des jeunes
- ▶ le soutien des entreprises et des acteurs (publics, privés et associatifs) œuvrant dans le domaine de l'économie circulaire
- ▶ l'accompagnement des institutions et des organisations qui désirent intégrer une démarche d'économie circulaire au sein de leur fonctionnement
- ▶ des Appels à Manifestation d'Intérêt pour stimuler des projets innovants et des solutions durables.

## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES

L'enveloppe globale engagée dans le domaine de la gestion des déchets et de l'économie circulaire par la Collectivité pour l'année 2017 s'élève à près de **300 000€**.

Ce sont plus de **167 000€** qui permettent de financer 6 associations : Association des Citoyens Contre le Chick, Sud Actions, Vavang Art, Défi plastique, Institut d'Insertion par l'Innovation, Les Amis de l'Océan Indien.

